

SOCIÉTAIRES
EN ACTION

CREDIT
COOPERATIF



UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE

CONSTRUISONS
ENSEMBLE
CE QUI FAIT
DU BIEN



RAPPORT COOPÉRATIF 2020

2021

VERS UN NOUVEAU DÉPART

Alors que l'année 2020 aura été marquée par une crise sans précédent affectant profondément notre société et de nombreux pans de notre économie, nous espérons vivement que 2021 nous conduira rapidement sur le chemin d'un nouveau départ.

Parce que le Crédit Coopératif est totalement lié au sort de ses clients et que son modèle est résolument tourné vers l'économie réelle dans les territoires, notre banque affiche par ricochet un résultat en demi-teinte. Plutôt que de préserver notre bilan, nous avons préféré protéger nos clients.

Et nous pouvons en être fiers. Fiers d'avoir tout mis en œuvre pour accompagner dans l'urgence nos clients en difficulté. Par des reports d'échéances et des Prêts Garantis par l'État massivement distribués par le Crédit Coopératif et sa filiale BTP Banque. Par l'accélération du déploiement de services digitaux pour faciliter l'utilisation des services bancaires à distance à nos clients sociétaires, bien utiles dans le contexte. Et enfin, par la mobilisation sans faille de toutes nos équipes qui ont pris à cœur d'incarner le rôle d'entreprise « indispensable à la vitalité de la nation », mission que l'État nous a confiée.

Nous souhaitons également rendre hommage à Jean-Louis Bancel, qui a fait valoir ses droits à la retraite après avoir présidé avec force et conviction notre banque pendant 12 années.

Vous pouvez compter sur nous pour écrire de nouvelles pages de l'histoire de notre coopérative bancaire et continuer d'accompagner avec enthousiasme, exigence et confiance les valeurs de celles et ceux qui agissent pour une transition vers une économie plus durable et plus responsable. Nous serons présents dans la reprise comme nous l'avons été dans les jours difficiles.

Ensemble, nous pouvons être fiers de ce que nous défendons et des valeurs que nous partageons.

Jérôme Saddier

Président
du Crédit Coopératif

Benoît Catel

Directeur général
du Crédit Coopératif

LA VIE COOPÉRATIVE CONTINUE !

3 BONNES RAISONS DE VOTER

Cette année, en raison de la situation sanitaire, une Assemblée générale plénière aura lieu le 31 mai et sera ainsi le temps fort de la vie coopérative en 2021. Ce sera l'occasion de vous exprimer en votant dès le 26 mars. Voici trois bonnes raisons de voter. Nous comptons sur vous !

Vous informer

En présentiel ou à distance, nous mettons tout en œuvre pour une meilleure compréhension du fonctionnement de la banque et de ses activités : présentation des comptes, de l'activité de la banque au niveau national et régional, faits marquants de l'année écoulée et projets de l'entreprise. Profitez-en pour poser toutes vos questions, interpellez-nous !



Vous êtes acteur de votre banque

En devenant sociétaire, vous avez exprimé votre soutien au projet collectif de faire « banque ensemble ». Vous n'êtes pas un simple client consommateur, mais un véritable associé au projet de la banque. En exprimant votre vote, vous participez concrètement à la vie de votre banque.



Votre voix compte et nous voulons l'entendre !

Vous êtes appelé à vous exprimer sur les projets de résolutions proposés par le Conseil d'administration et notamment sur des propositions de modifications statutaires*. Ces dernières impliquent la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire, avec un quorum plus important. À l'heure des décisions, venez voter et donnez votre avis selon le principe coopératif « une personne, une voix ». Votre participation est indispensable au bon fonctionnement de la vie coopérative ! Nous comptons sur votre vote.

COMMENT VOTER EN LIGNE ?

1

Rendez-vous sur la plateforme dédiée aux Assemblées générales : <https://creditcooperatif.voteassemblee.com>

2

Consultez la documentation à votre disposition, informez-vous.

3

Votez ! Ou émettez un avis en ligne sur les résolutions.

* Pour plus de détails, rendez-vous en page 5 « Résolutions 2021 ».

FAITS MARQUANTS 2020



La Fondation a soutenu 39 nouveaux projets nationaux et 59 initiatives locales récompensées par les Prix de l'Inspiration en ESS.

Mécène fidèle du Festival d'Avignon, la Fondation a maintenu son soutien malgré l'annulation de l'événement pour marquer son engagement en faveur de la culture.

BTP Banque rédécoupage du territoire commercial en trois parties :

Nord, Est et Ouest.
Et ouverture d'une nouvelle implantation à Bordeaux.



RSE : lancement du Prêt Choisir son impact

pour les personnes morales désireuses de s'engager davantage dans la RSE grâce à un taux bonifié dès l'atteinte d'objectifs sociaux et environnementaux.



Lancement de nouveaux services digitaux :

Secur'Pass, agrégation de comptes, retraits par sms, et bien d'autres !



Création d'une Direction de l'animation de la vie coopérative.



2020 est aussi l'année du 100 % ISR*

pour la gamme de fonds ouverts gérés par Ecofi. sept fonds labellisés par le label ISR d'État et un fonds Greenfin (transition écologique et énergétique).

Ecofi est devenue la première société de gestion en France à devenir entreprise à mission.

* Hors certains fonds à gestion déléguée et fonds indexés.



Ouverture de la 3^e e-@gence du Crédit Coopératif pour les particuliers à Rennes.



JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

Dans le cadre de l'engagement du Groupe BPCE pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Crédit Coopératif lance une **offre de services pour accompagner les structures de l'ESS** qui répondent aux appels d'offres relayés sur la plateforme ESS 2024.



Création d'un nouveau marqueur graphique qui sera utilisé pour les communications de la banque sur les Jeux Olympiques jusqu'à 2024.

Le Crédit Coopératif soutient un 3^e athlète paralympique, Lucas Créange, champion d'Europe 2019 de tennis de table, en plus d'**Alexandre Dipoko-Ewané** – champion paralympique de saut en hauteur – et de la gymnaste **Marine Boyer.**

RÉSOLUTIONS 2021

L'intérêt aux parts sociales et la ristourne coopérative

Le bénéfice distribuable du Crédit Coopératif permet de constituer des réserves pour le développement et la capacité de crédit de la banque, de rémunérer le capital (constitué exclusivement de vos parts sociales) et de verser la ristourne coopérative. En raison de la crise sanitaire et de la volonté d'une gestion prudente de notre banque anticipant les difficultés éventuelles à venir de ses clients, la banque affichera, pour l'exercice 2020, un résultat bénéficiaire mais en retrait. Le Conseil d'administration propose, au titre de l'année 2020...

► **De faire le choix exceptionnel de ne pas verser d'intérêts sur les parts B et P et de rémunérer, au taux de 0,50 %, uniquement les parts C** bénéficiant statutairement d'un droit prioritaire au versement d'un intérêt.

► **De verser une ristourne coopérative de 500 000 euros :**
la ristourne est la distribution d'une partie du résultat annuel du Crédit Coopératif à ses sociétaires ayant le plus contribué à le réaliser. La ristourne est répartie entre les sociétaires du Crédit Coopératif au prorata des opérations de crédit et des commissions qu'ils ont réalisées avec la banque. Le Crédit Coopératif est la seule banque coopérative française à verser une ristourne à ses sociétaires. Nous avons tenu à maintenir cette pratique afin de récompenser votre fidélité.

Nomination et renouvellement d'administrateurs

- **Renouvellement du mandat de trois administrateurs :**
la MGEN (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale), l'UCPA Sport Vacances et la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'HLM.
- **Renouvellement du mandat d'un censeur :** le CJDES (Centre des jeunes, des dirigeants, des acteurs de l'Économie Sociale et solidaire).
- **Nomination de deux nouveaux administrateurs :**
CCFD – Terre Solidaire et Monsieur Stéphane Salord, en tant que personne physique.

Évolution des statuts

Au travers des modifications proposées, le Crédit Coopératif ajuste sa gouvernance en maintenant toutefois la forte implication de ses sociétaires et un fonctionnement cohérent avec les écosystèmes dans lesquels il évolue.

Ces modifications portent notamment sur les rôles respectifs du Président et du Directeur général, du Bureau et du Conseil, sur le fonctionnement et les missions des comités spécialisés, la place des censeurs, la représentation du Crédit Coopératif dans les différentes instances de l'ESS, le pilotage des filiales et les relations avec les établissements associés. Il est également proposé d'introduire un préambule tenant lieu de « raison d'être », au sens de la loi PACTE ; ce préambule reprend le « Manifeste pour une autre banque » adopté en 2015.

Pour un bon fonctionnement de la vie coopérative, nous comptons sur votre vote.

CHIFFRES CLÉS 2020



Nombre de clients
Crédit Coopératif
et BTP Banque
434 573



Nombre de sociétaires
Crédit Coopératif
99 070
dont nombre
de sociétaires
personnes morales
Crédit Coopératif
36 675



Nombre de
collaborateurs Groupe
Crédit Coopératif⁽¹⁾
1 965



Près de
1 000 M€
de Prêts Garantis par l'État
(PGE) débloqués
par le Crédit Coopératif
et 330 M€ par BTP
Banque pour les clients
professionnels et
les personnes morales



2200 M€
de crédits versés toutes
clientèles confondues
(hors PGE)



2,6 M€
de dons à 49 associations
bénéficiaires
952 M€
d'encours sur les livrets
de partage fin 2020



En 2020,
il y a eu plus de
100 M€
de versements liés
à la transition
énergétique

Structure financière consolidée au 31/12/2020 (en milliards d'euros)

	2019	2020
Ratio de solvabilité ⁽²⁾ (en %)	13,68	14,22
Ratio de Tier 1 ⁽³⁾ (en %)	12,05	12,80
Ratio de levier ⁽⁴⁾ (en %)	6,23	5,86
Fonds propres	1,79	1,84
Fonds propres Tier 1	1,57	1,71
Total de bilan	21,20	24,05

(1) Crédit Coopératif, BTP Banque, Ecofi Investissements – effectif inscrit au 31 décembre 2020.

(2) Le ratio de solvabilité mesure la solidité financière de la banque et sa solvabilité. Il illustre la capacité de votre banque à assurer l'accompagnement de vos projets sous forme de crédits.

(3) Le Tier 1 est un ratio de solvabilité qui permet d'apprécier la solvabilité des banques en mettant en relation les fonds propres et les actifs détenus, qui vont être pondérés en fonction des risques.

(4) Le ratio de levier rapporte le montant des fonds propres de base (Tier 1) au total des actifs non pondérés du risque de la banque. L'exigence minimale est fixée à 3 % depuis le 1^{er} janvier 2018 pour les établissements de crédit européens.

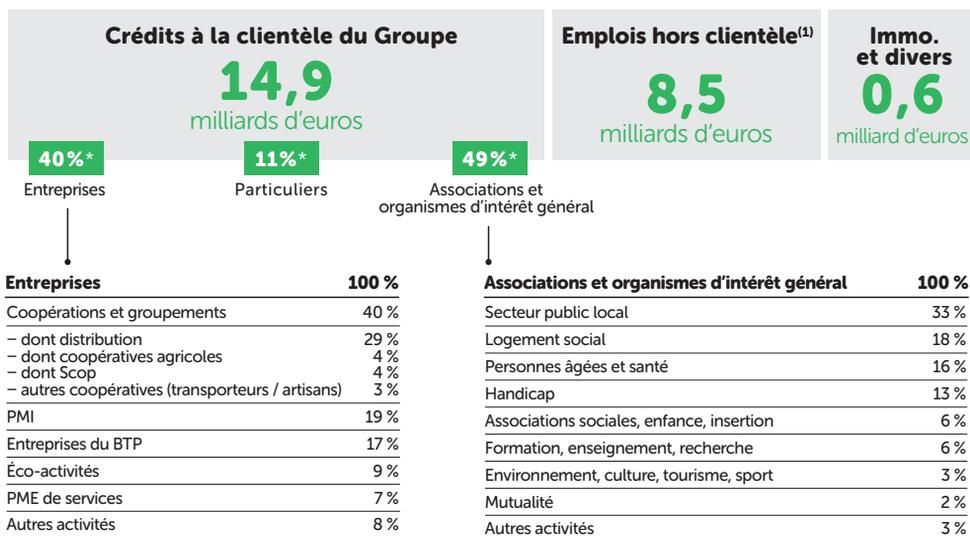
LE CIRCUIT DE L'ARGENT AU CRÉDIT COOPÉRATIF

BILAN 2020

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



OÙ VA L'ARGENT ?

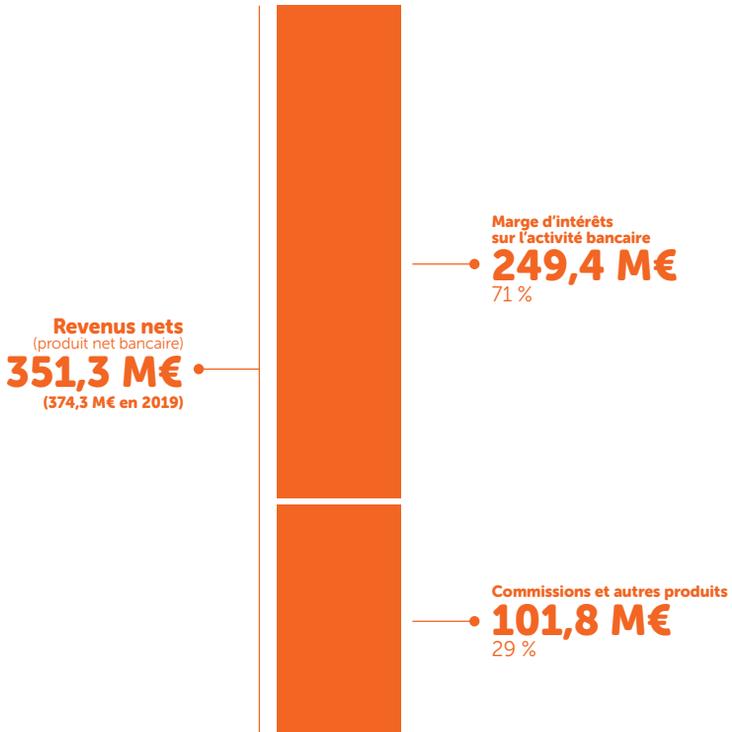


* Proportion calculée sur le seul périmètre Crédit Coopératif et BTP Banque.

(1) Excédents de trésorerie placés à court terme et participations.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ⁽¹⁾

COMMENT SE SONT FORMÉS LES REVENUS NETS ?



Marge d'intérêts sur l'activité bancaire

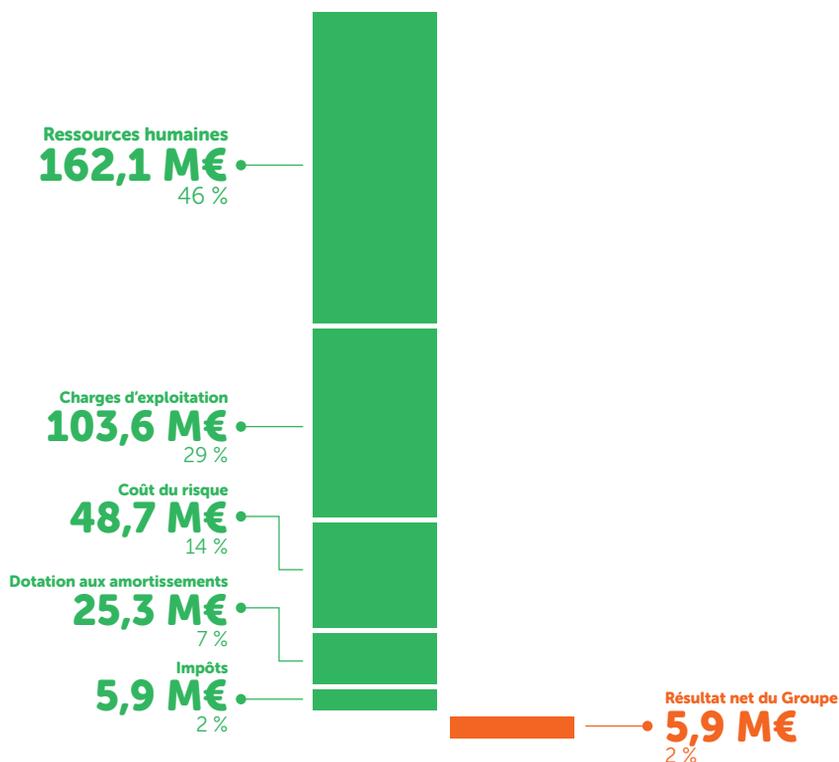
Ces revenus correspondent à la différence entre, d'une part, les intérêts perçus sur les crédits aux clients et les placements de trésorerie de la banque et, d'autre part, les intérêts versés aux épargnants et aux autres sources de financement.

Commissions et autres produits

Ces revenus correspondent aux commissions perçues sur les services rendus aux clients (tenue de compte, moyens de paiement, constitution des dossiers de crédit, services de banque à distance, gestion des OPC...) diminuées des charges réglées à certains prestataires pour réaliser ces opérations. Les autres produits incluent principalement le résultat de cession de certains titres financiers et des activités immobilières.

(1) Essentiellement Crédit Coopératif, BTP Banque, Ecofi Investissements.

COMMENT SONT-ILS UTILISÉS ?



Ressources humaines

Elles comprennent les salaires, les charges sociales et les autres taxes liées aux rémunérations.

Charges d'exploitation

Ce poste correspond aux achats et charges générales de la banque, loyers, moyens généraux, informatique, communication, ainsi que le mécénat et autres actions d'intérêt général.

Coût du risque

La hausse du coût du risque en 2020 est générée principalement par la hausse des pertes de crédit attendues dans le contexte de la crise du Covid-19.

Dotations aux amortissements

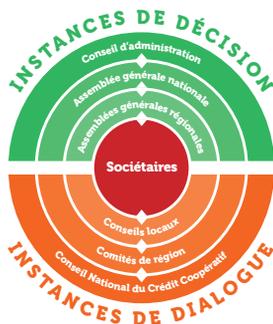
Il s'agit d'une écriture comptable qui constate la diminution de valeur d'un bien immobilisé, du fait de son utilisation dans le temps.

Impôts

Ce poste correspond aux divers impôts et taxes payés sur les activités de la banque et à l'impôt sur les sociétés calculé sur le résultat.

LES INSTANCES DE LA VIE COOPÉRATIVE

En participant aux **instances de décision**, les Assemblées générales régionales et nationale ainsi que le Conseil d'administration, vous exercez votre droit de vote, selon le principe « une personne, une voix ».



Les différentes **instances de dialogue** créées par le Crédit Coopératif pour échanger avec ses sociétaires et leurs représentants se situent à tous les échelons de la banque, localement ou au niveau national.

Au niveau local

Le **conseil local** est le lieu d'expression des besoins des clients sociétaires, un relais au développement du centre d'affaires et, le cas échéant, un lieu d'interpellation du Crédit Coopératif via le centre d'affaires.

Le **comité de région** est un lieu de rencontre et d'échange entre les représentants des différents mouvements sociétaires du Crédit Coopératif sur les orientations commerciales nationales et régionales.

Au niveau national

La **Conférence des Présidents** constitue un moment d'échange national entre les **instances de décision (Présidence, Direction générale)** et les **instances de dialogue (membres du CNCC)**. Elle réunit tous les Présidents de comité de région.

Le **Conseil National** du Crédit Coopératif (CNCC) réunit l'ensemble des représentants des sociétaires engagés dans la préservation des valeurs et de la vocation du Crédit Coopératif. Il éclaire le Conseil d'administration du Crédit Coopératif sur la base des avis, recommandations, propositions, remontées d'informations régionales et sectorielles exprimés par les conseillers territoriaux du CNCC.



Vous souhaitez devenir représentant des sociétaires et rejoindre le conseil local rattaché à votre centre d'affaires ?

Que vous soyez le représentant d'une personne morale ou un particulier, faites-le savoir à votre centre d'affaires ou faites-vous connaître en contactant directement la Direction de l'animation de la vie coopérative : vie-cooperative@credit-cooperatif.coop

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 1^{er} JANVIER 2021

Le Conseil d'administration du Crédit Coopératif est un organe collégial chargé de contrôler la gestion de la Direction, de fixer les orientations stratégiques de la banque et de veiller à la bonne marche de celle-ci.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jérôme SADDIER

VICE-PRÉSIDENTS

Chantal CHOMEL

Représentante des porteurs de parts « P »

**Caisse Mutuelle de Garantie des Industries
Mécaniques et Transformatrices des Métaux
(CMGM-Sofitech)**

Représentée par Nathalie KESTENER

**Fédération Française des Coopératives
et Groupements d'Artisans (FFCGA)**

Représentée par Stéphane WINDSOR

**Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale
(MGEN)**

Représentée par Anne-Marie HARSTER

UCPA Sport Vacances

Représenté par Guillaume LÉGAUT

ADMINISTRATEURS

Glenn ANDRÉ

Représentant des porteurs de parts « P »

**Confédération Générale des SCOP
(C.G. SCOP)**

Représentée par Fatima BELLAREDJ

EMC2

Représenté par René BARTOLI

**Fédération du Commerce Coopératif
et Associé (FCA)**

Représentée par Alexandra BOUTHELIER

**Fédération des Élus des Entreprises Publiques
Locales (FEDEPL)**

Représentée par Thierry DURNERIN

**Fédération des Établissements Hospitaliers
et d'Aide à la Personne (FEHAP)**

Représentée par Marie-Sophie DESAULLE

**Fédération Nationale des Sociétés
Coopératives d'HLM (FNSC D'HLM)**

Représentée par Norbert FANCHON

Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (GMF)

Représentée par Françoise SEVILLE

Eva SADOUN

Personnalité qualifiée

**Union Nationale des Associations de Parents
de Personnes Handicapées Mentales et
de leurs Amis (UNAPEI)**

Représentée par Florence BOBILLIER

ADMINISTRATEURS ÉLUS PAR LES SALARIÉS

Sandra FHIMA

Alain GESLAIN

Catherine MODAINE-LIÉGEOIS

Nathalie RUDELLE

CENSEURS

**Centre des jeunes, des dirigeants, des acteurs
de l'économie sociale (CJDES)**

Représenté par Laure DELAIR

Centre français des Fonds et Fondations (CFF)

Représenté par Marianne ESHET

**Conseil National du Crédit Coopératif
(CNCC)**

Représenté par Danielle DESGUÉES

**Fédération Nationale de la Mutualité
Française (FNMF)**

Représentée par Monique AUGE

Mouvement Associatif

Représenté par Frédérique PFRUNDER

**Société Coopérative pour la Rénovation
et l'Équipement du Commerce (SOCOREC)**

Représentée par Éric HOLZINGER

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Jean-Louis BANCEL

Président d'honneur

Jean-Claude DETILLEUX

Président d'honneur

Philippe ANTOINE

Martine CLÉMENT

CRÉDIT COOPÉRATIF, POUR LES JEUX PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

Tout combat pour une société plus juste repose sur l'inclusion. Économique, sociale, éducative, professionnelle, territoriale, numérique. Et d'abord l'inclusion des personnes en situation de handicap.

C'est l'un des chevaux de bataille du Crédit Coopératif.

En témoigne la nature de ses clients, 1 300 associations et entreprises qui accueillent, soignent et accompagnent vers plus d'autonomie des personnes en situation de handicap.

Au sein de l'engagement collectif du Groupe BPCE pour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 qui promettent d'être plus inclusifs, plus durables, plus solidaires, le Crédit Coopératif se concentre sur ce qu'il sait faire : accompagner l'inclusion. Changer le regard sur le handicap. À commencer par le nôtre. Faire vivre en nous et autour de nous l'esprit de solidarité et de performance. Gagner de nouveaux clients qui œuvrent – avec nous – pour une économie plus durable, plus juste et plus solidaire.

De 2020 à 2024, c'est un chantier formidable de quatre ans qui commence dès aujourd'hui, ponctué d'actions de soutien à nos athlètes de l'équipe de France paralympique, d'actions pédagogiques, d'innovations pratiques pour les personnes handicapées. Dans le droit fil de notre politique d'inclusion, une réflexion dynamique sur nous-mêmes et ce que nous voulons devenir.

C'est à vous, c'est à nous, sociétaires du Crédit Coopératif, de jouer pleinement le rôle de porte-parole naturel de notre banque. Et de nous engager à ce que cette parole soit la plus forte possible. Qu'elle soit entendue et comprise auprès de tous nos partenaires. Car notre voix a une résonance unique pour défendre nos valeurs et agir résolument, ensemble.

www.credit-cooperatif.coop

